



DÉ DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA FRATERNITÉ

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité »

Déclaration des Droits de l'Homme, article 1

L'ESSENTIEL EN QUELQUES MOTS

Fraternité

La fraternité désigne ce qui nous lie à l'ensemble de « la famille humaine ». D'une certaine façon, la fraternité engage à être le frère de n'importe qui. L'idée de fraternité universelle revient donc à affirmer qu'au-delà des clivages inévitables qui peuvent séparer les hommes ou les communautés humaines, quelque chose de plus solide invite à reconnaître dans tout autre homme un autre soi-même.

Citoyenneté

La citoyenneté est un lien juridique, qui lie une personne à un pays ou à une communauté. Elle manifeste aussi le rattachement à une même communauté politique, qu'elle soit nationale ou européenne ou autre, à une identité culturelle et une histoire commune.
Citoyen : Le terme de citoyen a un sens précis. Le citoyen n'est pas un individu concret. On ne le rencontre pas, c'est un sujet de droit. Il est défini par un ensemble de droits et de devoirs.

Être citoyen

Être citoyen c'est avoir des droits et des devoirs garantis par la loi. Des droits politiques, civils et sociaux : droit de vote, de grève, au travail, à une éducation, à une protection sociale... à la liberté d'opinion, de religion, de manifestation...
Des devoirs : dans l'intérêt de tous, être responsable et respecter ses devoirs envers la société : paiement de l'impôt, participation à la défense du pays et au fonctionnement de la justice, assistance à personne en danger, solidarité...

Laïcité

Inscrite dans la Constitution, la laïcité constitue aujourd'hui un des fondements de la République française. Elle repose sur trois principes :
La liberté de conscience, et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public.
La séparation des institutions publiques et des institutions religieuses.
L'égalité de tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions.

Civisme

Le civisme, c'est se savoir partie prenante d'une collectivité qui n'est pas seulement une addition d'individualités. C'est s'intéresser à la chose publique, s'en tenir informé, y prêter attention, se former des convictions raisonnables et éclairées. Le civisme, c'est aussi un comportement. C'est la citoyenneté vécue au quotidien. Il s'exprime par des gestes élémentaires qui facilitent la vie commune même s'ils peuvent paraître insignifiants.

Médiation

Processus de résolution amiable de conflits par lequel une tierce personne, neutre et indépendante (le médiateur), guide les deux parties en conflit à écouter mutuellement leurs doléances et leur demandes, puis d'aboutir ensemble à une solution de règlement du conflit qui soit ressentie comme satisfaisante par les deux parties, et qu'elles acceptent.

→ Sources et ressources

... mais encore : Dignité, Bien commun, Vivre-ensemble, Conscience, Valeurs de la république, Inclusion, Tolérance...

Sur les sites JNCF : La Journée Nationale Citoyenneté et Fraternité jncf.fr, Association Fratern'aide : fraternaide.fr, Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse : education.gouv.fr, Eduscol : eduscol.education.fr, Graines de Paix : grainesdepaix.org, Fraternité générale : fraternite-generale.fr, Journée Citoyenne : journeecitoyenne.fr, Laboratoire de la fraternité : labodelafraternite.fr

→ Règle d'or

« Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse » ou « Traite les autres comme tu voudrais être traité ».

La règle d'or est une maxime morale de réciprocité énoncée pour la première fois par Confucius voici vingt-cinq siècles. Elle a connu d'innombrables formulations dans les cultures et les religions du monde au point de faire figure de modèle universel de toute morale.